

En province de Liège, plusieurs services proposent une information, une écoute, une aide thérapeutique :



Province
de Liège

Social

- **Cellule de Prévention du Suicide de la Province de Liège :**
Place de la République française, 1
(2^e étage)
4000 Liège
Tél : 04/237 27 50
preventionsuicide@provincedeliege.be
Information – Formation –
Prévention – Postvention –
Orientation
- **Openado :**
Rue Beeckman, 26
4000 Liège
Tél : 04/ 237 93 18
openado@provincedeliege.be
www.openado.be
Accompagnement psychologique
de jeunes en difficulté
- **Un pass dans l'impasse :**
Antenne de Liège
Rue des Fontaines Roland, 29
4000 Liège
Tél : 081/ 777 150
info@lesuicide.be
www.lesuicide.be
Prévention – Prise en charge
thérapeutique – Postvention
- **Télé – Accueil :**
BP50 4020 Liège
Tél : 107
tele.accueil.liege@gmail.com
www.tele-accueil-liege.be
Ecoute téléphonique 24h/24 – 7j/7
- **Telefonhilfe :**
Postfach, 34
4780 St Vith
Tél : 108
telefonhilfe@skynet.be
Ecoute téléphonique 24h/24
7j/7 pour la Communauté
germanophone
- **Vivre sous les oliviers :**
Rue de Liège, 37/1
4800 Verviers
Tél : 0477/ 694 933
Groupes de paroles pour
personnes endeuillées par le
suicide
- **Centre de planning familial
Estelle Mazy :**
Rue de la Cathédrale, 94
4000 Liège
Tél : 04/ 223 51 20
estellemazy@hotmail.com
Groupes de paroles pour
personnes endeuillées
- **Parents désenfantés :**
Avenue François Cornesse, 119
4920 Aywaille
Tél : 04/ 263 25 27
parents.liege@gmail.com
www.parentsdesenfantes.org
Groupes de paroles pour parents
endeuillés
- **Centre de Prévention
du Suicide :**
Avenue Winston Churchill, 108
1180 Bruxelles
Tél : 0800/ 32 123
cps@preventionsuicide.be
www.preventionsuicide.be
Ecoute téléphonique 24h/24
- Plus d'informations sur les
services d'aide en matière de
suicide sur www.aliss.be
- Une documentation spécialisée
est disponible au **C.E.D.S.** - asbl
Centre d'Études et de
Documentation Sociales
Tél : 04/237 27 40
ceds@provincedeliege.be

Cellule de Prévention du Suicide

DE LA PROVINCE DE LIÈGE





Quand on s'aperçoit qu'un ami ou un parent ne va pas bien, lorsqu'une personne nous confie sa détresse et son désespoir, il faut réagir... avant qu'il ne soit trop tard !

En Belgique en général et en Wallonie en particulier, le suicide représente la première cause de décès chez les personnes de 25 à 35 ans et il est la deuxième cause de décès chez les jeunes de 15 à 25 ans.

Plus de 30 % des personnes décédées par suicide avaient déjà fait une tentative de suicide ... C'est interpellant !

Face à ce constat, la Province de Liège a mis en place, dans le cadre des Affaires sociales, une Cellule de Prévention du Suicide.

**Le Député provincial
en charge des Affaires sociales**

Missions de la Cellule de Prévention du Suicide :

- Parler du suicide en levant le tabou.
- Informer et former.
- Mener des actions de prévention et de postvention.
- Ecouter, soutenir et orienter les personnes en détresse.

La Cellule de Prévention du Suicide de la Province de Liège a développé de multiples actions dans la prise en charge de la problématique du suicide :

- Information/sensibilisation : publications, organisation d'une « Rencontre annuelle de prévention du suicide », conférences, journées d'études, ...
- Formations destinées à des professionnels du milieu psycho-médico-social. L'objectif est d'apprendre à évaluer le risque suicidaire et à réagir face à une personne suicidaire.
- Animations dans le milieu scolaire (enseignement supérieur) : sensibilisation à la problématique du suicide.
- Postvention : un espace de parole est réservé aux personnes qui ont été touchées par le suicide d'un proche, d'un collègue, d'un élève ...
- Implantation d'un réseau « Sentinelle » : formation de citoyens adultes susceptibles d'être en lien avec des personnes en détresse, à travers leurs activités quotidiennes et la place qu'ils occupent dans leur milieu.
- Des Equipes de Première Intervention en milieu scolaire ou de travail.

Coordonnées :

Cellule de Prévention du Suicide

Département des Affaires Sociales
Place République française, 1 (2ème étage)
4000 Liège
Tél : 04/ 237 27 50 - 04/ 237 27 43
preventionsuicide@provincedeliege.be
www.provincedeliege.be/vivremieux

« S'il est difficile de parler du suicide, il est encore plus douloureux de se taire »

P' Michel Debout